www. prioriterre.org

prioriterre infos

n°49 – Juillet 2011 – Tirage 2400 exemplaires

édito

Alors que les prix de l'énergie s'envolent, que la stabilité des emplois reste incertaine et que le nombre de contrats à temps partiels augmente, la France observe un accroissement des foyers en difficulté. Aujourd'hui, plus de 13% de la population française (soit près de 8 millions de personnes) vit sous le seuil de pauvreté (avec moins de 950 € par mois) et occupe généralement des logements de mauvaise qualité, voire insalubres. Pour quelle conséquence ?... L'irrépressible augmentation des familles en situation de précarité énergétique avec à la clé, des dommages sociaux, sanitaires et psychologiques qui restent encore à ce jour mal évalués. Devant cet état de faits, le gouvernement et certaines associations agissent pour prévenir et enrayer le phénomène.

dossier | La précarité énergétique

La précarité énergétique ?

Qu'est-ce que c'est ?

Un foyer en situation de précarité énergétique est un foyer qui peine à honorer ses factures en énergie pour son logement et à satisfaire ainsi un de ses principaux besoins élémentaires (chauffage). Une famille "moyenne" consacre environ 6% de son budget pour couvrir ses besoins énergétiques. Une famille en situation de précarité énergétique dédie quand à elle plus de 10% de son revenu pour maintenir un relatif confort dans son logement.

Une spirale infernale

Les observatoires de la précarité énergétique ciblent sur les ménages en situation de surconsommation énergétique (impayés d'énergie) liée à leur logement, laissant dans l'ombre la question des dépenses d'énergie liées à leurs déplacements. Or les loyers élevés des centres villes poussent les familles les plus démunies sur les périphéries souvent insuffisamment desservies par les transports en commun… spirale infernale où pour échapper aux loyers élevés les familles deviennent dépendantes des transports individuels et des coûts qui en résultent !

Comment se manifeste-t-elle ?

Derrière cette définition relativement simple se cache une réalité plus complexe car les situations rencontrées sont hétérogènes. En effet, si certaines familles maintiennent un certain niveau de confort (température du logement, éclairages...) au détriment de l'acquittement de leurs factures énergétiques, d'autres mettent un point d'honneur à régler leurs factures au détriment de leur confort et de leur santé... jusqu'à l'exclusion sociale.

A quoi est-elle due ?

Outre de faibles revenus qui rendent difficile le payement des factures et **empêchent tout investissement** pour en diminuer le montant, ces familles résident souvent dans des logements n'offrant qu'une **très faible qualité d'isolation** et sont généralement **équipées de modes de chauffage peu performants** qui utilisent une énergie dont le **coût déjà élevé est amené à croître (électricité, gaz, fioul...).**

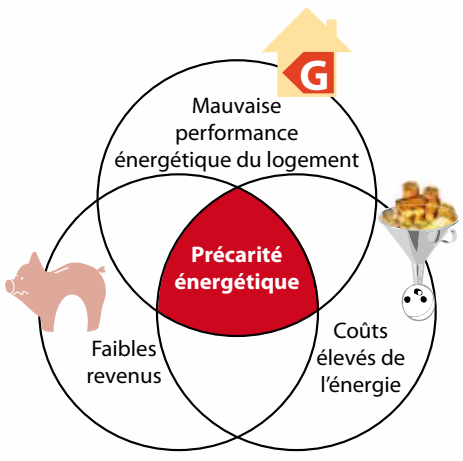

Dispositifs préventifs

Face à ce constat, de nombreux organismes gouvernementaux ou associatifs, sociaux ou environnementaux se mobilisent et mettent en place des programmes destinés à venir en aide aux ménages en difficulté.

Des aides nationales

- **Publiques : avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah)**
  Une des principales causes de la précarité énergétique est l'insalubrité et le manque d'isolation des habitations anciennes. Pour aider les personnes qui souhaitent améliorer les performances thermiques de leur logement mais qui ne disposent pas des fonds nécessaires, l'ANAH peut accorder, sous certaines conditions, une aide financière (**aide aux travaux de rénovation)**. L'une des conditions, et non la moindre, oblige à faire effectuer les travaux par des professionnels du bâtiment.
- **Privés : avec Réunica, organisme national de protection sociale et de retraite complémentaire**
  L'objectif de REUNICA est de parfaire son panel d'outils d'aides solidaires en proposant un conseil et un diagnostic énergie. L'idée est d'apporter des solutions pour résoudre durablement les difficultés liées à la gestion de l'énergie. Dans la pratique, la direction des Activités Sociales de REUNICA a fait appel à **prioriterre** pour former ses conseillers et effectuer les diagnostics. REUNICA complète ainsi une action curative (aide financière par exemple), par une action préventive (accompagnement au changement).

des aides locales pour lutter contre la précarité énergétique

- **Dispositif des économies d'énergie de la Haute-Savoie**
  Il n'est parfois pas nécessaire de s'embarquer dans de gros travaux de rénovation pour rendre son logement moins énergivore. Mais ce "peu" d'investissement peut se révéler un "trop" pour les familles dont la vie se réduit le plus souvent à une simple survie. Par le biais d'**Act Habitat** et de **prioriterre**, la Région octroie des subventions pour la réalisation de petits travaux. Cette subvention peut être délivrée en sus d'autres aides et peut servir à faire réaliser les travaux par une entreprise (réglage chaudière, pose de vitrage performant...) ou à acheter des matériaux (isolant, ampoule, robinetterie...).
- **Energy Ambassador**
  Ce programme est basé sur l'effet de cascade : **prioriterre**, expert en "éco-consommation" crée des outils pédagogiques puis forme et accompagne des travailleurs sociaux à leurs utilisations. Ces acteurs(trices) de terrain vont à leur tour sensibiliser les personnes en difficulté par le biais de jeux, de guides, de mallettes pédagogiques...
  Simple et efficace, ce programme permet de contrer le phénomène de précarité énergétique non plus en se concentrant sur l'aspect économique du problème mais en misant sur l'aspect comportemental... c'est la démarche Négawatt (sobriété > efficacité > renouvelables) prise par le bon bout !
- **Enercitee "précarité"**

  Petit nouveau, ce projet européen a pour objectif principal de former et sensibiliser à la précarité énergétique les équipes du Conseil Général de la Haute-Savoie ainsi que les organismes parapublics et associatifs. Un des objectifs secondaires est de fournir aux nouveaux locataires (de logements sociaux ou non) un "livret d'accueil, mode d'emploi énergie", pour apprendre à vivre dans son logement sans dépenser outrageusement.
- **Visites à domicile avec la commune d'Annecy**
  Dans le cadre de l'agenda 21 de la ville d'Annecy, **prioriterre** est missionné pour effectuer des visites à domicile chez les familles détectées par les travailleurs sociaux. Dans ce cadre, le conseiller énergie de l'ONG effectue un diagnostic concis et préconise des solutions simples et rapides à mettre en place. Eco-gestes et petits matériels sont une fois de plus mis à l'honneur !

➔ Ciblées sur les causes et non sur les symptômes de la précarité énergétique, ces différents dispositifs préventifs permettent à de nombreux foyers de régler partiellement ou totalement leurs problèmes énergétiques.

Dispositifs curatifs

Lorsqu'un ménage est en situation d'impayé d'énergie, il peut bénéficier d'aides financières avec :

- **Le fonds solidarité pour le logement (FSL)**
  Ce dispositif offre une aide financière exceptionnelle aux foyers en difficultés, leur évitant ainsi toute coupure d'électricité par les fournisseurs d'énergie. Financée en grande partie par le conseil général, cette aide est gérée par le centre communal d'action sociale. En 2008 (derniers chiffres publiés), ces fonds ont permis de venir en aide à 306 000 ménages en France pour un coût de 66 millions d'euros.
- **Le tarif de première nécessité(TPN)**
  Les usagers en situation de précarité peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'un tarif préférentiel qui leur permet de réduire de 30 à 60% leur facture d'électricité.

➔ Une aide curative n'a pas vocation à régler le problème de précarité énergétique, mais à soutenir ponctuellement un foyer qui rencontrerait des difficultés (perte d'un emploi, séparation d'un couple, etc.) dont les répercutions seraient d'ordre énergétique. Cette aide qui traite les symptômes peut malgré tout permettre à certaines familles de respirer un peu.

En savoir +

www.precarite-energie.org
www.developpement-durable.gouv.fr
www.anah.fr
www.prioriterre.org

l'actu prioriterre

Nouvelle année, nouvelle AG

L'assemblée générale de **prioriterre** s'est tenue en avril dernier avec, comme chaque année, un petit plus pour rendre ce moment aussi bien instructif et agréable que simplement et purement conventionnel. Après la traditionnelle présentation des bilans (par l'équipe) et perspectives (par la direction), et avant le non moins traditionnel buffet bio, l'assemblée a pu assister aux deux conférences "Réglementation thermique dans le neuf et dans l'existant" et "Le poids carbone dans votre assiette" plébiscitées par les adhérents via internet... une petite nouveauté visiblement fort appréciée.

ENERCiTEE, un programme de partage

ENERCITEE a pour objectif la mise en œuvre pratique des objectifs de l'Union Européenne en matière d'efficacité énergétique (objectifs des 3x20). Il est mené par 6 partenaires européens dont le Conseil Général de la Haute-Savoie et se décline en 12 sous-projets thématiques.

prioriterre est partenaire de 4 de ces sous-projets :

- Le premier sous-projet (Eco Conso) pour sensibiliser la population aux changements de comportements en leur proposant des ateliers ludiques, des fiches techniques et un guide de suivi.
- Le deuxième (ENERCITEE Précarité) : voir notre dossier.
- Le troisième (Eco Eve) pour la sensibilisation et la formation des agents de collectivités à l'éco conception des manifestations sportives et culturelles. Au menu : test grandeur nature, formations, table ronde, guide...
- Et enfin, le dernier (Défi Energie), pour inciter les collégiens, leurs professeurs et tout le personnel à faire des économies d'énergie. Comment ? En les dotant d'un pack "bonnes pratiques" et d'une puissante motivation : être les meilleurs et gagner le concours !

Un concours qui a du "pour"

Familles à énergie positive en Rhône-Alpes, c'est fini pour cette année avec l'équipe de Feigères (les Feigeireswatts) qui se hisse de la deuxième (pour l'édition 2008-2009) à la première marche avec 26,8% d'économies d'énergie. Les deuxième et troisième places sont respectivement tenues par les équipes d'Argonay (24,3%) et de Cluses (20,6%).

Cette édition 2010-2011 a permis d'économiser :

- 162 mille kWh soit 30 tonnes eqv CO_2 en Haute-Savoie ;
- 2 millions kWh soit 372 tonnes eqv CO_2 dans la Région Rhône-Alpes ;
- 2,5 millions kWh soit 440 tonnes eqv CO_2 au niveau national.

...Encourageant non ?

plus d'info : www.familles-a-energie-positive.fr

Quand les végétaux gagnent le toit

Cette année, **prioriterre** donne un petit coup de vert aux visites de site avec la découverte d'une maison à toiture végétalisée. Visite conduite par un propriétaire passionné qui a su partager son savoir faire grâce à une multitude de conseils tant théoriques que pratiques.
La graine semée saura-t-elle germer dans la tête des nombreux visiteurs ?... *affaire à suivre.*

Maison pour la PLANÈTE : la vitrine technologique du moment

Actuellement
les bioplastiques, solutions alternatives aux plastiques pétrochimiques.
Prochainement
Éoliennne individuelle à axe vertical.

news

Le lundi 30 mai 2011, l'Allemagne est devenue l'une des premières puissances industrielles à sortir du nucléaire. Berlin a en effet annoncé vouloir fermer ses derniers réacteurs pour 2022. Cette décision est tombée deux mois après l'accident nucléaire de Fukushima, le défi pour l'Allemagne sera donc de remplacer les 22% d'énergie fournie par le nucléaire.
Cette nouvelle n'est pas accueillie de même manière d'un côté et de l'autre du Rhin.

ZOOM sur l'opinion française :

En France, la décision allemande d'abandonner le nucléaire d'ici 2022, est présentée comme un choix purement électoraliste : séduire les électeurs effrayés des conséquences de Fukushima et tentés de recourir au vote vert.
Cette décision est également qualifiée d'hypocrite car, pour combler ses manques, à défaut de produire l'énergie nucléaire sur son territoire, l'Allemagne importera celle produite en France.
Enfin, économiquement la France reproche à Berlin de provoquer une flambée des prix et des factures d'électricité en abandonnant le nucléaire.

ZOOM sur l'opinion allemande :

Les allemands voient en leur décision un formidable stimulus d'innovation : tenter de sortir de l'énergie nucléaire sans retourner aux énergies émettrices de CO_2 comme le charbon. Les entreprises allemandes qui déposent déjà de nombreux brevets seront obligées de rendre les énergies renouvelables rentables. Selon les prévisions de Berlin, au moins 35 % du total de l'énergie consommée outre-Rhin devra provenir du renouvelable.
Enfin, et contrairement aux annonces faites en France, le «trafic» d'électricité entre la France et l'Allemagne serait aujourd'hui excédentaire en faveur de l'Allemagne, plus particulièrement en hiver car les centrales nucléaires peinent à gérer les pics de consommation. Ainsi, depuis 2 ans, la France importe entre 16 et 19 TWh et exporte seulement 7 à 9 TWh. (Source: Greenpeace France/dradio-Umwelt und Verbraucher podcast du 9/6/11)

Le plan allemand : une application de la démarche Négawatt ?

- **Sobriété :** maîtrise de sa consommation d'électricité et anticipation d'une baisse de 10% d'ici à 2020.
- **Efficacité :** amélioration des réseaux électriques de manière à obtenir un meilleur stockage de l'énergie.
- **Renouvelables :** accroissement de l'électricité issue du renouvelable, avec une production supérieure à 35% de l'énergie totale.

prioriterre infos
Directeur de publication : Charles Magnier
Rédaction et coordination : Virginie Siegele
Réalisation : b'com · +33 (0)6 50 46 60 70
Impression : Photoplan
Parution : trimestriel - 2400 exemplaires
Dépôt légal : à parution

partenaires

prioriterre
3 rue René Dumont · 74960 MEYTHET
Tél. 04 50 67 17 54 · Fax 04 50 57 79 84
E.mail : contact@prioriterre.org

www.prioriterre.org

Imprimé sur papier écocertifié FSC
et encres végétales